

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN ÉGYPTIEN EN DÉTENTION RISQUE LA TORTURE

Le 13 janvier dernier, Ahmad Masad al Madawi, ressortissant égyptien, a été arrêté à l'aéroport international d'Abou Dhabi alors qu'il s'apprêtait à quitter les Émirats arabes unis. On ignore où il se trouve et il risque de subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements.

Le 13 janvier 2014, **Ahmad Masad al Madawi**, ressortissant égyptien, a été appréhendé sans mandat d'arrêt par la police de l'aéroport international d'Abou Dhabi alors qu'il s'apprêtait à monter dans un avion en direction de la Turquie. Deux jours plus tard, la police l'a amené chez son beau-père à Abou Dhabi, a fouillé le domicile et confisqué son ordinateur portable ainsi que celui de son beau-père. Sa famille ne l'a jamais revu et n'a reçu aucune nouvelle depuis.

Ahmad Masad al Madawi est arrivé à Abou Dhabi en novembre dernier avec sa femme et sa fille maintenant âgée de 16 mois, pour chercher un travail aux Émirats. Il séjournait chez les parents de sa femme, qui vivent à Abou Dhabi depuis 22 ans. Cet homme a fait une demande de permis de séjour. Sa femme Eman Abdulrahim Mohammad Youssef affirme qu'il n'est affilié à aucun parti ou groupe politique, que ce soit aux Émirats ou en Égypte. La famille a demandé des informations, en vain, auprès d'un grand nombre de représentants des autorités, y compris le ministre de la Justice, le ministre de l'Intérieur et le Premier ministre, pour connaître les raisons de l'arrestation de cet homme ainsi que l'endroit où il se trouve. Elle a également engagé un avocat, qui n'a pas pu rencontrer son client pour lui faire signer une procuration lui permettant de le représenter. Le père d'Eman Abdulrahim Mohammad Youssef a lui aussi été arrêté et détenu sans inculpation du 13 février au 3 juin, date à laquelle il a été expulsé vers l'Égypte. On ne lui a jamais communiqué le motif de son incarcération.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à révéler où se trouve Ahmad Masad al Madawi ;
- faites part de votre inquiétude quant à l'arrestation et au maintien en détention de cet homme, et appelez-les à le relâcher immédiatement et sans condition s'il n'est pas inculpé rapidement d'une infraction reconnue par le droit international ;
- engagez-les à veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements, et puisse immédiatement contacter sa famille et l'avocat de son choix, et bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 AOÛT 2014 À :

Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur

Sheikh Saif bin Zayed Al-Nahyan
Human Rights Directorate
POB 398, Abu Dhabi
Émirats arabes unis

Fax : +971 4 398 1119

Twitter : @SaifBZayed

Formule d'appel : *Your Highness, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de la Justice

Sultan bin Saeed Al Badi
Al Khubirah, Sector 93, Street 5
P.O. Box 260, Abu Dhabi
Émirats arabes unis

Fax : +971 2 681 0680

Courriel via site Internet :

<http://ejustice.gov.ae/portal/page/portal/eJustice%20MOJ%20Portal/HomePages/Contact%20Us/Feedback>

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

Président des Émirats arabes unis
Sheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan
Ministry of Presidential Affairs
Corniche Road, Abu Dhabi
P.O. Box 280, Émirats arabes unis

Fax : +971 2 622 2228

Courriel : ihtimam@mopa.ae

Formule d'appel : *Your Highness, / Monsieur le Président,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN ÉGYPTIEN EN DÉTENTION RISQUE LA TORTURE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Malgré certaines garanties prévues par la Constitution et la législation émiriennes, les droits des individus au moment de leur arrestation sont généralement bafoués, surtout lorsque l'Agence de sûreté de l'État (SSA) est impliquée. Amnesty International a connaissance d'autres affaires relatives à des ressortissants étrangers appréhendés et maintenus en détention au secret pendant des semaines ou des mois avant leur procès. Ces arrestations sont généralement du fait de la SSA, qui s'occupe des affaires relevant de la sécurité nationale et de l'État.

Les individus arrêtés sans mandat et emmenés dans des centres de détention secrète non officiels, où ils restent pendant des semaines ou des mois sans jugement et sans accès à un avocat, sont généralement victimes de torture ou d'autres mauvais traitements. Bien souvent, leurs familles ne sont pas informées de l'endroit où ils se trouvent, et les autorités les ignorent quand elles cherchent à connaître le lieu de détention de leur parent.

Nom : Ahmad Masad al Madawi

Homme

AU 181/14, MDE 25/014/2014, 18 juillet 2014

